

Près de 400 000 migrants refoulés aux portes de l'UE en 2010

LEMONDE.FR avec AFP | 21.11.11 | 14h27



En Turquie, à la frontière avec l'Iran, une zone militarisée à plus de 2 500 mètres d'altitude, les migrants "sont exposés à des traitements inhumains".AFP/CARLO HERMANN

Près de 400 000 migrants ont été empêchés en 2010 de rejoindre l'Union européenne, qui continue de renforcer l'externalisation, voire la privatisation des contrôles aux frontières, selon le dernier rapport du réseau Migreurop. Cette troisième enquête, intitulée "Aux bords de l'Europe : l'externalisation des contrôles migratoires", s'intéresse particulièrement au sort des migrants à la frontière orientale de la Turquie avec l'Iran et aux "*passagers clandestins*" à bord des bateaux de la marine marchande.

"En 2010, plus de 393 000 ressortissants extracommunautaires ont essuyé un refus d'entrée aux frontières extérieures de l'Union européenne : 336 789 aux frontières terrestres, 50 087 dans les aéroports et 6 704 aux frontières maritimes", détaille le rapport.

"PASSAGERS CLANDESTINS"

Migreurop regroupe une quarantaine d'associations européennes et africaines militant pour le droit d'émigrer. Le réseau a fait le choix de s'intéresser aux "*passagers clandestins*" des navires de la marine marchande "*parce que ces situations révèlent un transfert de responsabilité de l'autorité publique vers les acteurs privés sur les plans des contrôles frontaliers et de la prise en charge des migrants interceptés*", explique-t-il.

Il a mené son enquête dans 23 ports situés dans sept pays de l'UE (Allemagne, Bulgarie, Chypre,

Espagne, France, Italie, Pays-bas) et dans un pays du Maghreb (Maroc). Depuis la mise en place en 2004 du code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, conséquences des attentats du 11-septembre, le nombre de ces "*passagers clandestins*" a diminué du fait des contrôles plus sévères dans les ports où les conteneurs doivent être plombés.

Résultat : les migrants voyagent dans des conditions qui mettent leur vie en péril. Mais, comme la plupart des pays refusent de les laisser débarquer, ils poursuivent parfois leur périple, "*trimballés de port en port, enfermés dans une cabine, sans possibilité d'en sortir*". Quand les "*clandestins*" peuvent être expulsés, "*des agents privés (sociétés de sécurité et de gardiennage) sont fréquemment mobilisés*" au mépris des législations nationales, qui confient à la police et à la gendarmerie les missions de "*recherche, arrestation et consignation de migrants en situation irrégulière*", dénonce Migreurop.

En Turquie, à la frontière avec l'Iran, une zone militarisée à plus de 2 500 mètres d'altitude, les migrants "*sont exposés à des traitements inhumains aussi bien de la part des passeurs que des autorités turques qui les arrêtent et les placent dans les geôles*".